

Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies

Partiality and Commitment: The Sociological Bequest of Minorities

Danielle JUTEAU-LEE

Volume 13, numéro 2, octobre 1981

Les femmes dans la sociologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001373ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001373ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

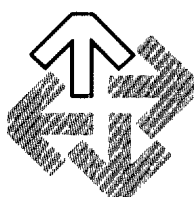
Citer cet article

JUTEAU-LEE, D. (1981). Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies. *Sociologie et sociétés*, 13(2), 33–48.
<https://doi.org/10.7202/001373ar>

Résumé de l'article

L'irruption du discours des minoritaires en sociologie fait éclater le discours des majoritaires en provoquant la remise en question de leurs explications à tendance naturaliste, culturaliste et psychologisante. Affichant le caractère partiel et partial de leurs visions, les femmes et les "ethniques" favorisent l'éclosion de synthèses provisoires, susceptibles de rendre compte des formes multiples de l'oppression.

Visions partielles, visions partiales : visions (des) minoritaires en sociologie*



DANIELLE JUTEAU-LEE

Partielles et partiales, telles se présentent les visions des minoritaires en sociologie. Rejetant toute prétention à l'universalité, à la neutralité et à la scientificité, ils affichent leurs couleurs et adoptent une position plus modeste en apparence. Ce caractère partiel et partial, affirment-ils, ne pose pas en soi de difficultés; c'est plutôt sa non-reconnaissance qui semble entraîner de fâcheuses conséquences, puisqu'elle empêche les sociologues de poursuivre le chemin tortueux de critique et de décryptage au sein duquel ils cherchent pourtant à s'engager.

Face aux lacunes d'une sociologie aveuglée par sa recherche de l'universalité, de la neutralité, ou des deux, face à une sociologie qui a occulté leur statut de mineurs, ou qui en fait basculer les causes dans la superstructure, les membres des groupes minoritaires, en l'occurrence les «ethniques¹» et les femmes, posent sur leur propre existence un regard qui rend visible l'invisible et proposent, face à leurs découvertes, des explications qui ne manquent pas d'intérêt.

C'est en nous penchant sur le fondement et sur les conséquences de ces visions partielles et partiales que nous pourrions comprendre le processus ainsi amorcé et en saisir toute la portée.

* Ce texte reprend l'essentiel d'une conférence prononcée en l'Odéon de l'Université d'Ottawa, en novembre 1980.

1. Dans ce texte, le terme «les ethniques» est utilisé entre guillemets pour mettre en relief le statut concret et symbolique de minoritaires qui caractérise les communautés appelées ethniques.

DU FONDEMENT DES VISIONS PARTIELLES ET PARTIALES

D'où viennent-elles ? Pour répondre à cette question, il faut retracer brièvement l'histoire de la sociologie. Nous sommes au siècle des Lumières ; le triomphe de la raison sur la passion, du cognitif sur l'affectif, de la science sur l'intuition, doit ouvrir la porte à un nouveau paradis terrestre. Désormais, on peut comprendre l'Histoire, son sens et son déroulement, sans faire appel à des forces mystérieuses, qu'il s'agisse de déités ou d'entités abstraites. C'en est fini des explications théologiques et métaphysiques. L'explication scientifique qui fait son entrée en scène permet de saisir le fonctionnement de la société et d'y intervenir : cette science de la société s'appelle *Sociologie* et elle se présente, tout simplement, comme universelle et neutre. Et ce qui sera abordé, dans cette première partie, c'est le passage d'une sociologie qui se prétend universelle et neutre à des sociologies reconnaissant le caractère partiel et partial de leurs visions. Il y a eu, en effet, quatre types de sociologie : universelle et neutre, universelle et partiale, partielle et neutre, partielle et partiale.

1. LA VISION UNIVERSELLE ET NEUTRE

Pour retrouver cette vision, il faut remonter aux temps héroïques des premiers pas, début XIX^e siècle, entre autres aux grandes fresques évolutionnistes brossées par les grands-pères de la sociologie, le Français Auguste Comte et l'Anglais Herbert Spencer. Pour Comte, la sociologie est la science qui établit les lois selon lesquelles se déroule l'histoire de l'humanité. Ces lois dynamiques, qui se réduisent à deux, l'une pour l'évolution théorique, l'autre pour l'essor pratique, s'appellent respectivement la loi des trois états et la loi des formes de l'activité :

Ces trois modes consécutifs de l'activité, la conquête, la défense, et le travail, correspondent exactement aux trois états successifs de l'intelligence, la fiction, l'abstraction, et la démonstration. De cette corrélation fondamentale résulte aussitôt l'explication générale des trois âges naturels de l'humanité².

De son côté, Spencer découvre, en 1852, la nature universelle du processus d'évolution et en fait l'application systématique aux sociétés :

...l'évolution de tous les corps s'opère par le passage d'un stade primitif, caractérisé par l'homogénéité ou la simplicité de la structure, vers des stades toujours plus avancés, marqués par une hétérogénéité croissante des parties, laquelle s'accompagne de nouveaux modes d'intégration de ces parties³.

Qu'il s'agisse de la perspective idéaliste du polytechnicien Auguste Comte ou de la perspective matérialiste et plus nuancée de l'ingénieur en ponts et chaussées Herbert Spencer, cette loi universelle explique le devenir inévitable de toutes les sociétés humaines. Non satisfaite de sa prétention à l'universalité, cette vision se veut aussi neutre. Ce sont les beaux jours du positivisme et Comte peut affirmer que toute recherche positive doit se réduire « à l'application systématique de ce qui est » :

En un mot, la révolution fondamentale qui caractérise la *virilité* (souligné par D. Juteau-Lee) de notre intelligence consiste essentiellement à substituer partout, à l'inaccessible détermination des *causes* proprement dites, la simple recherche des *lois*, c'est-à-dire des relations constantes qui existent entre les phénomènes observés⁴. (Souligné par l'auteur)

2. A. Comte, *Système de politique positive*, T. III, Georges Crès et Cie, 1912, dans J. Laubier, *Auguste Comte, sociologie : textes choisis*, Paris, PUF, 1957, p. 87.

3. Cette traduction est de G. Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, T. 2, Montréal, HMH, 1969, p. 179.

4. A. Comte, *Discours sur l'esprit positif*, 1844, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1969, p. 13.

D'un côté donc, la société, dont le fonctionnement est soumis à une loi, attend, patiemment ou impatiemment, d'être comprise. De l'autre, en dehors de cette société, des experts, des sociologues qui, tout frémissants, se lancent à la découverte de ces lois. Peu importe leur point d'observation, le haut, le bas, la gauche, la droite, leur vision doit être la même. Notons, au passage, que ces chercheurs neutres et objectifs considéraient leur société respective comme la plus évoluée et la plus civilisée, le point d'arrivée vers lequel se dirigeaient inévitablement les barbares. Cette vision universelle et neutre fut remplacée par deux visions apparues à des moments différents et qui s'opposent encore de nos jours.

2. LA VISION UNIVERSELLE ET PARTIALE

Niant la possibilité d'une connaissance qui soit détachée d'un cadre social précis, Marx a fortement critiqué les tenants des visions neutres et objectives. Il faut plutôt, nous rappellé-t-il, mettre à nu le lien entre les représentations d'un groupe et sa position au sein d'un ordre social donné. Puisque les idées les plus répandues dans une société sont celles des dominants, elles servent d'ordinaire à légitimer l'ordre social existant. Aussi le propre de l'analyse sociologique est-il d'en montrer le caractère illusoire, idéologique, ce qui revient pour Marx à soulever le voile de la société bourgeoise⁵. De cette saine incitation à la critique, reposant sur la reconnaissance du caractère illusoire que peuvent revêtir les idées, on est arrivé à opposer les représentations de la bourgeoisie (idéologies = fausses visions) à celles du prolétariat (conscience = vraie vision). Il n'y avait qu'un pas à franchir pour faire du prolétariat (ou du parti) le détenteur de l'unique vérité et du marxisme, en tant qu'idéologie du prolétariat, la seule vraie théorie⁶. Et nous voici à nouveau en face d'une théorie scientifique, totalisante⁷ par surcroît, et qui ne cache pas sa prétention à l'universalité.

L'inconvénient d'une théorie qui est l'unique vraie, qui possède une validité universelle, qui explique l'ensemble des rapports sociaux à partir d'un seul et qui définit comme non illusoire seules les représentations du prolétariat, c'est d'occulter l'existence des autres formes d'oppression, ou de nier leur spécificité, ou de les reléguer, fort hautainement d'ailleurs, au niveau très bas des contradictions secondaires (simples détails) ou encore de considérer comme petites-bourgeoises (insulte suprême) toute revendication, nationalitaire ou féministe par exemple, exigeant leur suppression.

3. LA VISION PARTIELLE ET NEUTRE

Soutenant que l'Histoire ne se déroule pas selon un plan préétabli et que l'infinie diversité du réel nécessite qu'un choix s'opère au sein des questions posées, certains sociologues ont abandonné la recherche des lois fondamentales du devenir. Chaque chercheur, selon sa subjectivité, ses goûts, sa personnalité, ses valeurs, s'intéresse à certaines dimensions du réel, plutôt qu'à d'autres. Il peut étudier les rapports entre les classes sociales, les relations entre les communautés d'histoire et de culture, les strates sociales, les personnes âgées, les déviants, etc. ; il peut mettre l'accent sur le consensus

5. Voir à ce sujet N. Laurin-Frenette, « Contre la théorie de l'idéologie », communication présentée au colloque de la Société de philosophie, 1980, à paraître.

6. G. Gurvitch, *Pour le centenaire de la mort d'Auguste Comte (1857-1957)*, Paris, Centre de documentation universitaire, « Les cours de la Sorbonne », 1965, p. 76.

7. Voir à ce sujet M. Meissner, « Industrial Man : Interested Omission in the Study of the Social Relations of Production », communication présentée à une session plénière *Sociology of Sociology : The Question of Sexism*, lors de la rencontre annuelle de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, 1977. Il y montre le caractère idéologique de toute pensée globalisante qui se présente comme irréfutable et indépendante de l'expérience concrète.

ou le conflit, les analyser sous l'angle du changement ou de la permanence. Il n'y a qu'à consulter un annuaire de sociologie pour voir jusqu'à quel point les visions partielles ont droit de cité.

Ces tenants des visions partielles ont souvent prétendu à la neutralité. N'importe qui peut étudier les pauvres, les « ethniques », les femmes, etc. ; peu importe qui étudie les pauvres, les « ethniques », les femmes, etc., le résultat *doit* être le même. La position du chercheur ne doit pas influencer sur sa vision, il doit se situer au-dessus de la mêlée. La difficulté de cette exigence est reconnue ; on nous prodigue des conseils ; les microbes ne doivent pas nous contaminer ; éloignez-vous, prenez vos distances, ne vous impliquez pas ; coupez-vous de vos racines, laissez-vous mourir et vous verrez clair.

La vision à prétention universelle et neutre ayant été rejetée, nous sommes en présence de deux pugilistes de taille, de deux poids lourds, se livrant un violent combat : d'un côté, dans le coin *droit*, bien sûr, portant des *shorts* blancs, le sociologue objectif et neutre (plus il est loin, plus il voit clair), de l'autre côté, dans le coin *gauche*, évidemment, portant des *shorts* rouges, le sociologue à vision universelle et partielle, regardant la société d'en bas, mais regardant les autres de haut et de travers puisqu'il est le détenteur de l'unique « VERITAS », de la vraie vision...

Le combat se poursuit de round en round, les adversaires décochant les gauches et les droites, encouragés par leurs disciples respectifs qui les applaudissent tout en s'échangeant injures et quolibets.

Et le public ? Mais quel public ? Il se dirige vers la sortie, murmurant de plus en plus clairement, « Que cette sociologie meure dans l'arène et que disparaissent ses grands-prêtres ! » Certaines personnes sont parties depuis longtemps, d'autres viennent de se lever. Il y en a qui marchent lentement, d'autres qui courent. Certaines baissent les yeux, d'autres lèvent le poing. Mais comment décrire cette foule (ces jeunes, ces vieux, ces noirs, ces femmes, etc.) qui semble échapper à toute catégorisation ? Différents face à la majorité qui incarne la norme, particuliers face à ce général qu'est la majorité, ce sont des minoritaires, des mineurs⁸, porteurs de visions partielles et partiales qui surgissent de la diversité de leur vécu, de leur situation concrète et symbolique de minoritaires.

4. LES VISIONS PARTIELLES ET PARTIALES

Partielles, elles reconnaissent qu'il existe des limites à notre connaissance objective, que « ce qui devient objet de recherche ainsi que les limites de cette recherche au sein de l'infinité des connexions causales, ce sont les idées de valeur dominant le savant et une époque qui les déterminent⁹ ». S'opposant à l'empirisme, Weber écrivait :

Et si resurgit sans cesse l'opinion affirmant que ces points de vue se laisseraient « tirer de la matière même », cela ne provient que de l'illusion naïve du savant qui ne se rend pas compte que dès le départ, en vertu même des idées de valeur avec lesquelles il a abordé inconsciemment sa matière, il a découpé un segment infime dans l'infinité absolue pour en faire l'objet de l'examen qui seul lui importe¹⁰.

C'est en fonction de ce rapport aux valeurs que le chercheur opère cette sélection, ce tri qui influe sur le choix et le découpage de l'objet. En vertu de cette infinie diversité du réel et de l'infinité des connexions causales, elles sont partielles, en ce sens qu'il est impossible « d'élaborer un système clos de concepts qui condenserait d'une façon ou

8. Voir à propos de cette définition des minoritaires C. Guillaumin, *L'idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, Mouton, 1972, tout particulièrement le chapitre VI.

9. M. Weber, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale » (1904), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 171.

10. *Ibid.*, p. 168.

d'une autre la réalité dans une articulation (*Gliederung*) définitive, à partir de laquelle on pourrait à nouveau la déduire après coup¹¹. *Partielles*, elles rejettent l'explication unique et singulière de l'ensemble social, et ne considèrent *a priori* aucun domaine de la réalité ou de la connaissance comme extérieur à l'histoire¹².

Ces visions partielles affichent aussi leur partialité. *Partiales*, elles reconnaissent l'existence d'un lien entre les représentations des individus et leur place au sein des rapports sociaux, ainsi que l'influence des conditions matérielles, économiques et intellectuelles de recherche sur la production scientifique¹³. *Partiales*, elles refusent toute prétention à la neutralité. Ce n'est pas une sociologie qui porte sur les minoritaires, mais une sociologie qui se place du point de vue des minoritaires. Adopter le point de vue du minoritaire, c'est reconnaître qu'être minoritaire, c'est être mineur, sous tutelle, dominé¹⁴; c'est chercher à comprendre le fondement, la nature et les fonctions de leur statut concret et symbolique de minoritaires, c'est placer l'oppression au centre du questionnement, c'est amorcer une réflexion théorique susceptible d'engendrer, ainsi que le mentionne Laurin-Frenette¹⁵, la subversion du pouvoir dans ses multiples formes.

DES CONSÉQUENCES DES VISIONS PARTIELLES ET PARTIALES

Quelles sont les conséquences de l'irruption du point de vue des minoritaires en sociologie? C'est en nous penchant sur deux groupes minoritaires, les «ethniques» et les femmes que nous pourrions examiner ce processus de plus près et répondre à cette question. Malgré leurs spécificités concrètes, les parallèles entre ces deux minorités sont en effet remarquables, ce qu'avait d'ailleurs noté Hacker¹⁶ il y a plusieurs années. En plus de partager une situation commune de minoritaires, elles se sont vu réserver le même sort par la sociologie (et l'un ne va sans doute pas sans l'autre). Quand elles ne furent pas ignorées (les femmes), elles furent condamnées à une disparition inévitable (les minorités ethnico-nationales). Faut-il rappeler que la vision assimilationniste fut de mise, aussi bien chez les porteurs de *shorts* rouges que de *shorts* blancs¹⁷? Quand les sociologues s'y sont arrêtés et y ont posé un regard, leurs explications faisaient souvent appel à la nature, à la culture, ou à la personnalité des minoritaires. C'est en comparant ce discours *sur* les minoritaires au discours *des* minoritaires que nous pourrions faire ressortir les apports de ce dernier. Nous verrons alors qu'au discours des majoritaires, caractérisé par l'essentialisme, le culturalisme, le psychologisme ou l'économisme, les «ethniques», puis les femmes, opposent un discours qui, situant l'oppression au cœur de leur réflexion, apporte de nouvelles explications, ouvre de nouvelles voies d'analyse et semble déboucher sur un questionnement plus global de la sociologie.

1. LE DISCOURS SUR LES MINORITAIRES

a) La nature des «ethniques» et des femmes

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur notre société pour s'apercevoir que les femmes et les «ethniques» ont été dotés d'une nature. Combien de fois n'avons-nous pas entendu

11. *Ibid.*, p. 171.

12. Sur l'importance de replacer toute connaissance dans le contexte de la situation historique qui la produit, voir C. Delphy, «Pour un féminisme matérialiste», *l'Arc*, 65, 1975, pp. 61-67.

13. Voir à ce sujet, C. Guillaumin, «Remarques sur l'Origine des espèces et sa postérité», Préface à C. Darwin, *l'Origine des espèces*, Paris, Maspero, 1980, pp. V-XXVI.

14. C. Guillaumin, *l'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, op. cit., p. 86.

15. N. Laurin-Frenette, «Contre la théorie de l'idéologie», op. cit., p. 9.

16. H. Hacker, «Women as a Minority Group», *Social Forces*, 30, 1951, pp. 60-69.

17. Voir à ce sujet D. Juteau-Lee, «La sociologie des frontières ethniques en devenir», dans D. Juteau-Lee (édit.) (avec la collaboration de L. Laforge), *Frontières ethniques en devenir*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, pp. 3-18.

de commentaires, positifs ou négatifs, sur l'éternel féminin? Ne savons-nous pas tous que les Noirs ont le rythme dans le sang et que les Juifs ont le sens des affaires? Et l'histoire n'a-t-elle pas démontré que ces opinions, et bien d'autres, sont aussi partagées par ceux qui détiennent le pouvoir? Faut-il rappeler l'holocauste, les camps d'internement pour les Japonais, les ovariectomies pratiquées sur la base de la théorie des ovaires selon laquelle les ovaires malsains causent les troubles psychologiques éprouvés par les femmes? Et que dire des arguments utilisés par l'élite canadienne-française pour lutter contre l'implantation des collèges classiques féminins¹⁸?

Et la sociologie? Nous croyions tous, ou du moins l'espérions-nous, qu'elle avait su échapper à ce piège. Et pourtant, une analyse récente effectuée avec Barbara Roberts¹⁹ permettait de découvrir, aussi bien en histoire qu'en sociologie, l'omniprésence de la féminité et de l'ethnicité, perçues comme attributs naturels. Ce sont des données dans le sens où elles n'ont pas à être expliquées; elles sont là, naturellement, biologiquement naturelles. Et les minorités, elles aussi, sont là, adorées et détestées, admirées et critiquées, mais immuables et éternelles, en vertu d'une essence qui s'appelle féminité ou ethnicité et qui les place en dehors de l'Histoire, de la société, des rapports sociaux.

Ces attributs, qui n'ont pas à être expliqués puisqu'ils sont a-sociaux permettent néanmoins de rendre compte du comportement des individus ainsi que de leur place au sein des rapports sociaux. C'est tout comme, ainsi que le fait remarquer Marienstras, s'il existait «un noyau central, ferme et dur, à partir duquel fleuriraient, aux regards de tous, ces gestes spécifiques qui pourraient immanquablement nous faire connaître...²⁰» L'examen de certaines dimensions de la sociologie des relations raciales et ethniques illustrera ces propos.

Les premiers écrits sociologiques publiés aux États-Unis, en 1854, portaient sur les relations raciales et cherchaient à justifier l'ordre existant. Dans son livre *Treatise on Sociology, Theoretical and Practical*²¹, Henry Hughes se faisait l'apologiste de l'esclavagisme en tant que doctrine moralement et socialement acceptable. De son côté, George Fitzhugh s'opposait, dans *Sociology for the South: or the Failure of Free Society*²², aux principes d'égalité et de liberté inclus dans la Déclaration d'indépendance parce qu'ils allaient à l'encontre de l'ordre établi. Comme l'explique Guillaumin²³, dans un article portant sur «Le discours de la nature», la logique sous-tendant ces raisonnements est à peu près la suivante. Les Noirs ont une nature différente, ils sont destinés à être esclaves. Les esclaves sont faits pour accomplir les tâches qui leur sont assignées, et ils sont esclaves en vertu d'une essence commune à l'ensemble du groupe. Cette essence est transmise héréditairement, elle est aussi programmée de l'intérieur, l'instinct, la chimie, le sang, etc.

Si l'explication naturaliste ne revêt plus cette forme outrancière, sa disparition n'est pas évidente. Tout en refusant la hiérarchisation des sexes ou des groupes racisés, plusieurs chercheurs croient au fondement biologique de ces catégories et cherchent par exemple à élaborer des taxinomies raciales. La couleur de la peau, l'épaisseur des lèvres, la forme du sexe constituent les éléments à partir desquels émerge un groupe social. Dans l'étude des relations raciales, l'accent repose sur les relations entre les races, et la race

18. Voir à ce sujet A. Tremblay, *l'Enseignement supérieur féminin au Québec: l'action concertée des femmes*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université d'Ottawa, 1981.

19. Voir à ce sujet Danielle Juteau-Lee et Barbara Roberts, «Ethnicity and Femininity: (d') après nos expériences», *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XIII, n° 1, 1981, pp. 1-24. La rédaction de cet article avec Barbara Roberts, nos discussions et nos échanges sur le sujet m'ont permis d'articuler plusieurs des idées présentées dans ce texte-ci.

20. R. Marienstras, *Être un peuple en diaspora*, Paris, Maspero, 1975, p. 51.

21. H. Hughes, *Treatise on Sociology, Theoretical and Practical*, Philadelphia, publié par l'auteur, 1854.

22. G. Fitzhugh, *Sociology for the South or the Failure of Free Society*, Richmond, A. Morris, 1854.

23. C. Guillaumin, «Pratique du pouvoir et idée de nature. (2) Le discours de la nature», *Questions féministes*, 3, 1978, pp. 5-30.

est perçue comme une « unité close endo-déterminée, héréditaire, hétérogène aux autres unités sociales²⁴ ».

Il est de même dans le domaine des catégories de sexe. Critiquant les lacunes de l'ethnologie, Mathieu²⁵ a démontré que les sciences de l'homme ont réduit et réduisent toujours les catégories de sexe à leur définition biologique :

Mon objet est ici de montrer à l'œuvre l'idée fort répandue (quoique pas toujours explicite) selon laquelle la reproduction, la mise au monde des enfants par les femmes (et leur élevage par la « mère » tant qu'ils sont en bas âge) serait l'*ultima ratio* des différences sociales et historiques [...] entre les sexes [...] la faute méthodologique commune demeure qu'on persiste le plus souvent à traiter les deux sexes soit séparément, soit en tous cas à des *niveaux* d'analyse *différents*, l'un étant supposé relever directement du social, l'autre étant principalement considéré comme le lieu de la *médiation* entre l'état de nature et celui de société²⁶. (Souligné par l'auteur)

Enfin, ce principe de naturalité perdure, et continue aussi à faire des siennes dans le domaine de la sociologie des relations ethniques, où il réapparaît sous une forme plus nuancée. Confrontés aux interminables débats portant sur la définition du groupe ethnique, la plupart des chercheurs rejettent le recours exclusif aux facteurs soit subjectifs, soit objectifs et se penchent davantage sur ses composantes structurelles²⁷. Si l'on accepte que le partage de l'ethnicité, définie en fonction de l'origine, n'engendre pas *ipso facto* un groupe ethnique, l'on continue à croire qu'il en constitue l'élément fondamental, le facteur principal d'inclusion ou d'exclusion. Il s'agirait donc, pour reprendre l'expression de Guillaumin²⁸, d'un groupe social, « par ailleurs » naturel.

b) Le culturalisme

Les tenants de l'approche culturaliste reconnaissent que les attributs tels que l'ethnicité ou la féminité ne sont pas innés. On ne naît pas femme, ni italienne, on le devient. Préférant étudier les mécanismes assurant l'acquisition et la transmission des différences culturelles, ils se penchent rarement sur leurs fondements historiques. Cette perspective a-historique favorise l'énumération de traits supposément distinctifs au détriment du processus et du rapport social qui les engendrent. De plus, ces traits descriptifs acquièrent souvent un caractère normatif, ce qui provoque de nombreux débats au sein même des groupes minoritaires. Chez les femmes, ils sont centrés sur l'épineuse question de la différence. Tout en permettant à un groupe de se valoriser face à l'autre, le culte de sa différence ne laisse-t-il pas dans l'ombre les rapports entre ceux-ci²⁹? De son côté, la définition culturaliste du groupe ethnique occasionne le rejet du changement, la perte de tout trait distinctif entraînant la dissolution imminente de la collectivité; la « survivance » devient alors l'outil par excellence de la résistance.

Enfin, cette perspective rend compte des inégalités sociales entre les groupes en fonction des différences culturelles. On n'a qu'à penser à toutes les explications du retard

24. C. Guillaumin, « Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, 11, 1977, p. 42.

25. Voir à ce sujet les articles suivants de N.-C. Mathieu, « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, 11, 1971, pp. 19-39; « Homme-culture et femme-nature? », *l'Homme*, vol. XIII, 3, 1973, pp. 101-113; « Paternité biologique, maternité sociale... » dans A. Michel (édit.), *Femmes, sexisme et sociétés*, Paris, PUF, 1977, pp. 39-48.

26. N.-C. Mathieu, « Paternité biologique, maternité sociale... », *op. cit.*, p. 40.

27. Voir à ce sujet D. Juteau-Lee, « La sociologie des frontières ethniques en devenir », *op. cit.*; D. Juteau-Lee et B. Roberts, « Ethnicity and Feminity : (d') après nos expériences », *op. cit.*

28. C. Guillaumin, « Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *op. cit.*, p. 39.

29. Pour une analyse percutante de la « différence », voir « Variations sur des thèmes communs », *Questions féministes*, 1, 1977, pp. 3-21.

économique des Canadiens français pour s'en convaincre³⁰. Les sociologues sont des gens bien, ils n'aiment pas les inégalités. Aussi ont-ils encouragé les ethnies supérieures à rehausser le niveau des ethnies inférieures; aussi ont-ils conseillé aux groupes occupant le bas de l'échelle sociale de s'assimiler. La mosaïque est verticale, abolissons la mosaïque! C'est dans cette optique que l'on peut aussi comprendre le biais assimilationniste propre à la sociologie américaine des relations ethniques. En effet, l'assimilation devient alors le seul mécanisme susceptible d'enrayer les inégalités reposant sur les différences culturelles.

c) *Le psychologisme*

C'est pendant les années cinquante que les explications de la psychologie dans le domaine des relations ethniques ont connu un véritable essor aux États-Unis³¹. Adorno publiait alors *The Authoritarian Personality*³² et y dévoilait l'existence d'un syndrome prédisposant certaines personnes à entretenir des préjugés contre les minorités ethniques et raciales. Le respect de la force, la soumission face aux supérieurs, l'agression envers les subordonnés, l'acceptation d'idées reçues, le cynisme et la destructivité constituent certains des traits liés à la personnalité autoritaire³³. (Traduction libre)

L'hypothèse de la «frustration-agression» constitue une autre manifestation du psychologisme. Toute frustration engendre un comportement agressif dirigé, en vertu d'un mécanisme de transfert, vers des boucs émissaires. Les préjugés et l'hostilité manifestés envers les groupes minoritaires en résulteraient. Malgré les critiques formulées à son égard³⁴, cette interprétation fut longtemps retenue.

Ces deux perspectives ont donc favorisé les explications psycho-analytiques du préjugé et occulté les fondements matériels du conflit intergroupe. L'omission du contexte situationnel a aussi appauvri les analyses portant sur les femmes, ainsi que le montre l'article de Weisstein³⁵. Elle soutient que la psychologie n'a rien à dire sur ce que sont les femmes, sur leurs besoins et leurs désirs. Si l'on peut prétendre que les femmes *sont* inconsistantes, instables, intuitives, non intellectuelles et qu'elles possèdent un surmoi peu développé, c'est que l'on a négligé de comprendre le comportement en fonction des attentes. L'étude du comportement humain, soutient-elle, nécessite avant tout l'examen des contextes sociaux au sein desquels les personnes se meuvent, des attentes concernant leur comportement, et des autorités leur dictant ce qu'elles sont et ce qu'elles devraient être³⁶.

Aussi bien dans le cas des femmes que des «ethniques» donc, tout se passe comme si ce qui existait dans la tête n'avait rien à voir avec les rapports réels et concrets entre les groupes.

2. LE DISCOURS DES MINORITAIRES: LES GROUPES ETHNIQUES

L'irruption du point de vue des minorités raciales et ethniques en sociologie n'est pas récente, aussi peut-on assez facilement en dégager les conséquences principales,

30. Sur le «retard» économique des Canadiens français, voir R. Durocher et P.A. Linteau (édit.), *le «Retard» du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Les éditions Boréal Express, 1971.

31. Voir à ce sujet P. van den Berghe, *Race and Racism*, New York, John Wiley and Sons, Inc., 1967, tout particulièrement son introduction.

32. T.W. Adorno et al., *The Authoritarian Personality*, New York, Harper, 1950.

33. Cette définition de la personnalité autoritaire est empruntée à P. van den Berghe, *Race and Racism*, op. cit., p. 19.

34. Voir à ce sujet G. Allport, *The Nature of Prejudice*, Cambridge, Mass., Addison-Wesley, 1954.

35. N. Weisstein, «Psychology Constructs the Female», dans V. Gornick et B.K. Moran (édit.), *Woman in Sexist Society*, New York, Mentor Books, 1971, pp. 207-225.

36. *Ibid.*, p. 217 et p. 221.

notamment le rejet des trois modes d'explication examinés précédemment. Ce dernier n'est pas toujours immédiat puisque les minoritaires adoptent souvent la vision des majoritaires. Mais en vertu de leur situation, ils sont amenés à remettre en question des interprétations qui collent mal à leur réalité ainsi qu'à en dévoiler le caractère illusoire.

a) Rejet du psychologisme

Bien qu'il se manifeste au niveau des attitudes et des mentalités, le préjugé a des fondements objectifs. Le sociologue américain Frazier a montré en 1953³⁷ que le préjugé est enraciné dans le système de relations économiques et sociales entre les groupes. Ces attitudes ne se comprennent qu'à l'intérieur du contexte organisationnel qui leur donne naissance et servent à légitimer l'ordre existant. Pour enrayer le préjugé, il faudra donc abolir le système d'exploitation économique et sociale qui l'engendre. Cet auteur note aussi que les préjugés varient selon le comportement des minoritaires. Les traits positifs attribués aux minoritaires qui acceptent de bonne grâce leur situation disparaissent à la moindre revendication. Toujours dans la même veine, les études plus récentes montrent que c'est l'abolition de la discrimination qui entraîne une diminution du préjugé et non l'inverse³⁸.

b) Le rejet du culturalisme

Refusant d'attribuer les inégalités sociales aux différences culturelles, les minoritaires soutiennent qu'elles résultent d'un accès différentiel aux ressources économiques, politiques et sociales. En effet, les analyses plus récentes dans le domaine de la stratification ethnique³⁹, qu'elles soient néo-marxistes ou néo-wébériennes, sont claires : ce qui importe, ce sont moins les valeurs d'une collectivité que le contrôle qu'elle exerce sur l'État et sur le développement économique. Les études de Frank⁴⁰, malgré certaines faiblesses, illustrent aussi que le facteur principal du sous-développement, ce ne sont pas les caractéristiques culturelles d'une société, mais bien la relation de dépendance, ce qui nous ramène à nouveau au rapport social.

c) Rejet du culturalisme

L'idée de Nature est longue à mourir, aussi la lutte contre le Naturalisme est-elle ardue. L'existence des races semble si évidente. Néanmoins, bon nombre de chercheurs tentent d'en dévoiler le caractère mythique⁴¹ en montrant qu'on a placé la charrue devant les bœufs. En effet, ce n'est pas la marque qui crée les groupes sociaux ; c'est parce qu'il y a des groupes sociaux, fondés sur un rapport social, que le trait physique est discriminant :

Parler d'une spécificité des races, des sexes, parler d'une naturelle spécificité des groupes sociaux, c'est dire d'une façon sophistiquée qu'une « nature » particulière est *directement productrice* d'une pratique sociale et faire l'impasse sur le rapport social que cette pratique actualise⁴². (Souligné par l'auteur)

37. F. Frazier, « Theoretical Structure of Sociology and Sociological Research », dans G.F. Edwards (édit.), *E. Franklin Frazier : On Race Relations*, Chicago, University of Chicago Press, 1968, pp. 3-30.

38. P. van den Berghe, *Race and Racism*, op. cit., p. 21.

39. Voir à ce sujet R. Breton, « Ethnic Stratification Viewed from Three Theoretical Perspectives », dans J. E. Curtis and W.E. Scott (édit.), *Social Stratification in Canada*, Second Edition, Scarborough, Ont., Prentice-Hall, 1979.

40. A.G. Frank, « Sociology of Development and Underdevelopment of Sociology », dans *Latin America : Underdevelopment or Revolution*, New York, Modern Reader, 1969.

41. Voir à ce sujet le recueil M. Olender (édit.), *le Racisme, mythes et sciences*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1981.

42. C. Guillaumin, « Race et Nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », op. cit., p. 49.

Abondant dans le même sens que Weber, j'affirmais récemment qu'il fallait aussi récuser l'essentialisme dans l'analyse des groupes ethniques⁴³. En effet, le partage de certaines qualités telles la langue, la religion, une situation commune, ne constitue pas une communalisation, n'engendre pas l'orientation mutuelle des comportements, ne fonde pas un groupe ethnique.

d) Conclusion

Ce que l'irruption du point de vue des minoritaires a rendu visible, c'est bel et bien leur situation concrète et symbolique de minoritaires. Ce statut n'est pas lié à une nature, ni à une culture, ni à un certain type de personnalité. Ce statut concret, matériel ne repose pas sur la différence, mais sur un rapport social objectif entre dominant et dominé :

Tous ont en commun *leur forme de rapport à la majorité, l'oppression*. Oppression économique d'abord, oppression légale (ou coutumière) ensuite. Les formes de ce rapport d'oppression économique et sociale sont différentes selon les groupes mais constantes : ces groupes se définissent par leur état de *dépendance* au groupe majoritaire. Ils sont, au sens propre du terme, en état de minorité. Minorité, *être moins*⁴⁴. (Souligné par l'auteur)

À cette situation concrète de minoritaires s'ajoute la situation symbolique, en ce sens que ce sont eux qui sont définis comme différents, comme particuliers face aux membres du groupe dominant, qui eux incarnent la norme. En effet, qui sont les ethniques ? Autrefois, c'était tout le monde sauf les Anglais. Maintenant, c'est tout le monde sauf les « pure laine ».

Les membres des groupes dominants oublient qu'ils sont des ethniques. Et malgré l'assertion de Hughes, à savoir que nous sommes *tous* des ethniques, la sociologie des relations ethniques est encore considérée comme l'étude des autres. Le message sociologique des « ethniques » est donc le suivant : nous sommes tous des « ethniques », nous n'avons pas de nature, notre culture n'est pas figée, abolissons le rapport d'inégalité qui nous constitue en « différents » et qui nourrit à la fois le préjugé et la discrimination.

3. LE DISCOURS DES MINORITAIRES : LES FEMMES

Sans en reprendre la démonstration⁴⁵, nous rappellerons que la tendance observée chez les groupes ethniques est aussi présente chez les femmes. Le rejet du naturalisme et du culturalisme amorcé par Simone de Beauvoir⁴⁶, repris et approfondi par les féministes marxistes, socialistes, libérales et radicales, trouve son aboutissement dans le féminisme matérialiste et son analyse des rapports de sexage⁴⁷. Néanmoins, les courants se multiplient, les tendances foisonnent. Certaines proclament leur différence tout en y vouant un culte, d'autres optent pour l'orthodoxie marxiste ou cherchent à donner des réponses marxistes à des questions féministes⁴⁸. L'irruption des femmes en sociologie est très récente, aussi est-il difficile d'en dégager les conséquences à long terme. Toutefois,

43. Sur l'essentialisme, voir D. Juteau-Lee, « La sociologie des relations ethniques en devenir », *op. cit.*

44. C. Guillaumin, *Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, *op. cit.*, p. 86.

45. Voir à ce sujet D. Juteau-Lee et B. Roberts, « Ethnicity and Femininity : (d') après nos expériences », *op. cit.*

46. S. De Beauvoir, *le Deuxième Sexe*, vol. I, Paris, Gallimard, 1949.

47. Sur l'émergence du discours féministe dans les sciences sociales, voir C. Leblanc, *Féminisme et sciences sociales : émergence du discours féministe dans la sociologie*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université d'Ottawa. Quant au concept sexage, il est utilisé par C. Guillaumin pour désigner le rapport d'appropriation matérielle que subissent les femmes.

48. Voir à ce sujet « Variations sur des thèmes communs », *op. cit.* et J. Mitchell, *Womens' Estate*, New York, Random House, 1971.

il est opportun de cerner les modalités du processus mis en branle, et cela, en se penchant sur deux questions : pourquoi l'entrée en scène des femmes en sociologie est-elle si récente, et quels en sont les effets immédiats ? Pour répondre à la première question, il faut d'abord s'adresser à la seconde.

a) *Que se passe-t-il quand les femmes font de la sociologie ?*

Sans épuiser l'ensemble des réponses, nous présenterons celles qui nous apparaissent les plus éloquentes.

Les femmes qui font de la sociologie sont très souvent ignorées. Qui en effet connaît l'œuvre de Harriet Martineau (1802-1876) ? Son livre *Society in America* et son traité de méthodologie, un des premiers en sciences sociales, *How to Observe Manners and Morals*⁴⁹, figurent rarement dans les syllabus de cours sur l'histoire de la pensée sociologique. Ses analyses fort pertinentes sur la situation des femmes en Angleterre sont moins bien connues que l'essai de J.S. Mill⁵⁰. Pour choisir des exemples plus rapprochés de nous, et dans le temps et dans l'espace, rappelons que les femmes enseignant à McGill pendant les années quarante n'avaient pas le droit de manger dans les salles réservées aux professeurs. On les enjoignait de prendre leurs repas avec les épouses de ces derniers, dans le *Pink Dining-Room*⁵¹, à l'écart de toute discussion portant sur les recherches en cours, les possibilités de subvention, de publication, etc. Un témoignage récent de Jean Burnet⁵² montre que la situation n'était guère plus reluisante à Toronto pendant les années cinquante. Là aussi, les femmes étaient maintenues à l'extérieur de ces réseaux informels indispensables à l'exercice du métier de sociologue.

Les femmes qui font de la sociologie se sont ignorées, c'est-à-dire qu'elles se sont surtout préoccupées des autres, mettant leurs talents au service d'autrui, le Département, le mari... Helen Hughes raconte qu'en vertu des règlements contre le népotisme, les femmes détentrices de Ph.D. n'étaient pas embauchées dans les Départements de sociologie aux États-Unis⁵³. Exceptionnellement, en temps de guerre par exemple, on leur réservait des emplois subalternes. D'une manière générale, elles ont été les partenaires non rémunérées de ce que j'appellerais les postes à deux personnes. Il est impossible de les remplir sans le soutien et la collaboration d'une personne qui, en plus de se charger du professeur et de ses enfants, lit, corrige, dactylographie ses textes (avec amour de préférence) tout en le protégeant des inévitables angoisses métaphysiques qui le guettent. Pour illustrer ces propos, voici quelques extraits d'un texte citant les préfaces accompagnant les écrits d'ethnologues réputés :

Ma femme m'a aidé en lisant une masse d'ouvrages généraux en ethnologie et en histoire (Gluckman).

Ma femme a collaboré activement à tous les aspects de mon travail de terrain (Turner).

À ma femme, dont ce livre est autant l'œuvre que la mienne (Nadel).

Elle m'a servi non seulement de compagnon sur le terrain mais aussi de collaborateur (Wolfe).

Etc.⁵⁴

49. H. Martineau, *Society in America*, London, Saunders & Otley, 1837.

50. J.S. Mill, « The Subjection of Women », 1869 dans A. Rossi (édit.), *Essays on Sex Equality*, Chicago, University of Chicago Press, 1970, pp. 125-242.

51. Communication privée, lors de la visite de E.C. et de H. Hughes au Département de sociologie de l'Université d'Ottawa en 1972.

52. J. Burnet, « Minorities I have belonged to », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. 13, 7, 1981, pp. 24-37.

53. H. MacGill Hughes, « Maid of All Work or Departmental Sister-in-Law? The Faculty Wife Employed on Campus », dans J. Huber (édit.), *Changing Women in a Changing Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1973, pp. 5-11.

54. GERTRUDE (Groupe d'étude et de réflexion théoriques sur les recherches universitaires et les diplômés d'État), « Postface à quelques préfaces », *Questions féministes*, 6, 1979, pp. 26-27.

On les remercie aussi pour le classement des notes, la sténographie, la photographie, la dactylographie, le dessin des cartes, les interviews, le soutien moral et, bien sûr, l'inlassable patience dont elles font naturellement (ou est-ce culturellement?) preuve.

Les femmes qui font de la sociologie ignorent leur propre existence, ou tout au moins, elles ne réfléchissent pas à partir de cette dernière. Elles acceptent, sans les remettre en question, les prémisses des sociologues ainsi que leur découpage de la réalité sociale. On pourrait bien sûr s'interroger sur ce choix, mais là n'est pas notre propos.

Celles qui font de la sociologie du point de vue des femmes découvrent qu'elles ont été ignorées. Plaçant la situation des femmes au centre de leur réflexion, elles en sont venues à douter du caractère universel, neutre et scientifique de la sociologie. Malgré ses prétentions, cette dernière serait-elle partielle et partiiale? Une description détaillée de cette remise en question de la sociologie serait redondante; il n'y a qu'à consulter les revues telles que *Resources for Feminist Research*, *Signs*, *Questions féministes*, *Feminist Review*⁵⁵ et j'en passe, pour en constater l'ampleur. On peut néanmoins en évoquer les grandes lignes.

Si les grands de la sociologie, qui avaient épousé semble-t-il des femmes sans reproches, ont reconnu chacun à leur manière la division sexuelle des rôles, si certains d'entre eux se sont quelque peu apitoyés sur le sort des femmes⁵⁶, leurs analyses elles, portant sur l'organisation rationnelle du travail, ou sur la division du travail social, ou encore sur la division sociale du travail, nous apprennent très peu sur l'existence des femmes. Si certains marxistes, Engels, Bebel, Lafargue, entre autres, ont reconnu l'oppression des femmes, leur problématique n'a pas su en rendre compte. Ils n'ont pas vu le travail des femmes à moins qu'elles ne soient prolétaires. En effet, Meissner⁵⁷ a montré que le travail des femmes est doublement occulté dans l'analyse marxiste: ou bien il n'est pas productif, parce qu'elles rendent des services personnels, ou bien leur production n'est pas sociale, parce qu'elle n'a pas de valeur d'échange. En vertu de la division «naturelle» du travail entre les sexes, les femmes sont à l'extérieur des rapports de production, de la société et de l'Histoire, et leur libération doit inévitablement passer par celle du prolétariat. Selon Meissner, Marx décrit ainsi dans *l'Idéologie allemande* la société de demain:

Il m'y serait possible de faire ceci aujourd'hui, cela demain, de chasser le matin, pêcher l'après-midi, faire de l'élevage dans la soirée, et aussi d'y critiquer le repas, selon ma fantaisie du moment...⁵⁸

La critique féministe montre que, dans son ensemble, la sociologie contemporaine présente aussi des lacunes. Les théories néo-évolutionnistes considèrent le mâle de l'espèce comme le créateur de la conscience, qui serait le fruit de la coopération entre mâles chasseurs ou guerriers, les théories fonctionnalistes insistent sur l'existence des pôles instrumental et expressif et sur la nécessité de leur maintien. Presque partout l'on

55. *Resources for Feminist Research*/Documentation sur la recherche féministe (O.I.S.E., Toronto); *Signs*, Chicago, University of Chicago Press; *Questions féministes*, Paris, Éditions Tierce; *Feminist Review*, Londres.

56. Marx et Engels ont écrit dans *l'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 66, que dans la famille la femme et les enfants sont les esclaves de l'homme. Posant le problème des relations entre éthique et politique, Weber écrivait: (L') éthique peut parfois jouer un rôle extrêmement fâcheux. Quelques exemples. Il n'est pas rare qu'un homme qui abandonne sa femme pour une autre éprouve le besoin de se justifier devant sa conscience en invoquant comme prétexte qu'elle n'était pas digne de son amour, qu'elle l'avait déçu, ou d'autres raisons de ce genre qui ne manquent pas. Il s'agit là de la part de l'homme d'un manque de courtoisie qui, en plus de la simple constatation qu'il n'aime plus sa femme — alors qu'elle est en l'occurrence la victime —, cherche encore à se fabriquer un alibi pour «justifier» son attitude profondément discourtis: il s'arroge ainsi un droit qui laisse en fin de compte tous les torts à sa femme, en plus de l'infidélité dont il l'accable». *Le Savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, pp. 181-182.

57. M. Meissner, «Industrial Man: Some Interested Omission in The Study of the Social Relations of Production», *op. cit.*, pp. 6-7.

58. M. Meissner, «Sur la division du travail et l'inégalité des sexes», *Sociologie du travail*, n° 4, 1975, p. 330.

retrouve l'équation entre société, vie sociale, république, monde des hommes⁵⁹; quand on a parlé des femmes, c'est en tant que mères, épouses, prostituées, dans le contexte des rôles qui les lient aux hommes.

Ces exemples choisis parmi tant d'autres servent à illustrer une des conséquences de l'irruption des femmes en sociologie. Elles ont découvert, comme le mentionnait Bernard⁶⁰, que la sociologie a été une science de la société masculine; en d'autres mots, qu'elle fut toujours *partielle*. Face à ce constat, elles ont cherché à combler le vide, ce que révèle bien le foisonnement, et cela au niveau international, d'études sur les femmes. Elles ont alors fait une seconde découverte, à savoir l'insuffisance des outils à leur disposition. Les paradigmes, les théories, les propositions empruntés à la sociologie traditionnelle semblaient incapables de rendre compte de la réalité qu'elles cherchaient à expliquer.

Ces femmes découvraient donc qu'en plus d'être une science de la société masculine, la sociologie était une science masculine de la société. S'étant limitée à l'étude du comportement masculin, la sociologie avait développé un regard masculin. Les visions partielles étaient aussi *partiales*. Qu'elles s'intéressent à la situation des femmes sur le marché du travail, au sein de la famille, des groupes ethniques, des organisations, des bureaucraties, qu'elles se penchent sur leur taux de mobilité, de criminalité, de mortalité, tout fut remis en question, des hypothèses à portée restreinte aux théories les plus globales. Mettant en évidence le travail d'entretien matériel, corporel et affectif que toutes les femmes, mariées ou non, fournissent à l'ensemble des membres de la société, elles ont cherché à expliquer la situation des femmes en fonction de ce dernier et à redéfinir les frontières entre la production et la reproduction, le privé et le public, le personnel et la politique.

b) Pourquoi l'entrée en scène des femmes en sociologie est-elle si récente?

Quand on adopte le point de vue des femmes en sociologie, on cherche à savoir pourquoi la sociologie fut une science de la société masculine et une science masculine de la société. Plutôt que de faire appel à la féminité, à l'instinct maternel, au naturel «don de soi» des femmes, bref à leurs traits naturels, culturels ou psychologiques, ces dernières sont en mesure d'expliquer autrement cette exclusion. Elles préfèrent chercher du côté de ce travail qu'elles effectuent toutes en vertu d'un rapport social bien précis, le sexage, ce travail qui avait pourtant échappé même aux membres les plus perspicaces du groupe dominant, bien qu'il leur ait permis de vendre leur force de travail et de faire de la sociologie. Reflétant leur position objective au sein de la société, il était inévitable que leur sociologie fut *partiale*, mais devait-elle se prétendre universelle, neutre, globale, l'unique vraie?

CONCLUSION

Cet examen des «ethniques» et des femmes en sociologie nous a permis de regarder de plus près le processus mis en branle par leur entrée en scène. Refusant d'être l'autre, examinant le monde à travers leurs propres yeux, les minoritaires ont provoqué une remise en question de la sociologie dont nous ne pouvons prévoir avec certitude ni l'ampleur, ni la portée.

Conscients de leur oppression, de leur situation concrète et symbolique de mineurs, ils ont mis en lumière le rapport social qui les constitue et ont écarté toute explication

59. Voir à ce sujet C. Guillaumin, «Pratique du pouvoir et idée de nature (2)», *op. cit.* et J. Huber, «Sociology», *Signs*, n° 3, Part 1, 1976, pp. 685-699.

60. J. Bernard, «My Four Revolutions: An Autobiographical History of the ASA», dans J. Huber (édit.), *Changing Women in a Changing Society*, *op. cit.*, pp. 11-30.

de type idéaliste. Le rejet du naturalisme, du culturalisme et du psychologisme s'est accompagné de la reconnaissance du caractère concret et objectif, c'est-à-dire extérieur à l'action de l'individu, de la structure psychologique. En effet, en tant que traits psychologiques concrets, le racisme et le sexisme ne se comprennent qu'en fonction de leur base matérielle, la structure institutionnelle qui les cause⁶¹. À cette redéfinition du subjectif et de l'objectif, de l'«épiphénoménal» et du structural s'ajoute un questionnement sur la nature des liens entre les instances. Guillaumin, pour sa part, soutient que «l'effet idéologique n'est nullement une catégorie empirique autonome, (qu') il est la forme mentale que prennent certains rapports sociaux déterminés; (que) le fait et l'effet idéologique sont les deux faces d'un même phénomène⁶²». En renvoyant le fait et l'effet au rapport social entre dominants et dominés, son analyse permet de mettre en lumière la matérialité de ce dernier.

Il s'agit effectivement de rapports entre des groupes réels, opposés par des intérêts concrets et non par des conflits d'idées, ce qui semble avoir échappé aussi bien aux porteurs de *shorts* rouges que de *shorts* blancs. Si les visions des minoritaires s'opposent à celles des majoritaires, ce n'est pas en vertu de points de vue différents, comme le prétendent les tenants de la vision objective; cette dissimilitude au niveau du discours sociologique exprime bel et bien leurs intérêts contradictoires, engendrés par la place respective qu'ils occupent au sein des rapports sociaux. De leur côté, les porteurs de *shorts* rouges ont occulté la base matérielle des relations entre les groupes ethnico-nationaux et entre les groupes de sexe parce qu'ils ont fait une équivalence entre l'analyse matérialiste et l'explication économique⁶³.

Cherchant à élargir la définition de matériel, les féministes matérialistes et certains spécialistes de la question nationale ont critiqué ce réductionnisme⁶⁴, qui relègue dans l'imaginaire tout ce qui n'est pas classe. Certains d'entre eux sont ainsi amenés à remettre en question l'utilité d'une théorie globale de l'Histoire qui, au nom d'une réalité plus vraie, cachée derrière ce qui est perceptible, exclut de son champ de vision tout ce qu'elle ne peut expliquer⁶⁵. Ce sont souvent les membres d'un groupe dominant, par exemple les bourgeois ou les prolétaires masculins d'une nation dominante qui semblent incapables de reconnaître l'existence d'une totalité à plusieurs composantes. Il existe, en effet, plusieurs groupes sociaux possédant chacun des compréhensions de leurs positions respectives qui ne sont pas forcément illusoires⁶⁶.

Sommes-nous arrivés, grâce aux discours des minoritaires, à la veille d'une révolution scientifique? Sommes-nous en mesure, ainsi que le soutiennent certains et certaines de mes collègues, de proposer une nouvelle théorie de l'Histoire? Je crois personnellement que la contribution fondamentale des minoritaires, c'est la reconnaissance et l'acceptation du caractère partiel et partial de leurs visions, de toutes les visions en sociologie⁶⁷. Pourquoi ne pas les poser ainsi dès le départ? Je ne suis pas de ceux ou de

61. Voir à ce sujet C. Delphy, «Nos amis et nous: les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes», *Questions féministes*, 1, 1977, p. 31.

62. C. Guillaumin, «Pratique du pouvoir et idée de nature. (I) L'appropriation des femmes», *Questions féministes*, 2, p. 8.

63. Pour une critique de l'économisme, voir N. Laurin-Frenette, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, p. 23.

64. Sur le réductionnisme du marxisme orthodoxe, voir C. Delphy, «Pour un féminisme matérialiste», *op. cit.*, et L. Le Borgne, «Idéologie nationale ou idéologie de l'État national», *Pluriel Débat*, 17, 1975, pp. 89-98.

65. M. Meissner, «Industrial Man: Some Interested Omission in the Study of the Social Relations of Production», *op. cit.*

66. Voir à ce sujet J. Mascotto, *Classe contre nation*, Montréal, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979 ainsi que D. Juteau-Lee et B. Roberts, «Ethnicity and Femininity: (d') après nos expériences», *op. cit.*

67. Accepter que les points de départ restent variables n'entraîne pas le rejet de toute tentative de systématisation puisque le travail scientifique cherche essentiellement à découvrir les connexions causales entre les phénomènes ainsi qu'à les ordonner. Néanmoins, cette acceptation permet au chercheur de considérer toute synthèse comme provisoire.

celles qui pensent que les représentations partielles et partiales sont sans valeur scientifique et qu'elles servent toujours à légitimiser l'ordre social existant⁶⁸. Bien au contraire. En refusant de se poser comme définitives, comme détentrices de l'unique Vérité, les visions partiales et partielles favorisent l'éclosion de discours variés qui rendent visibles les formes multiples de l'oppression et contribuent ainsi à son éradication.

RÉSUMÉ

L'irruption du discours des minoritaires en sociologie fait éclater le discours des majoritaires en provoquant la remise en question de leurs explications à tendance naturaliste, culturaliste et psychologisante. Affichant le caractère partiel et partial de leurs visions, les femmes et les « ethniques » favorisent l'éclosion de synthèses provisoires, susceptibles de rendre compte des formes multiples de l'oppression.

SUMMARY

The irruption of the discourse of a minority group in sociology has shattered the discourse of the majority, challenging its explanations which have tended to be of a naturalist, culturalist or psychological bias. By displaying the partial and biased nature of their visions, women and "ethnics" contribute to the appearance of interim syntheses which may provide explanations to multiple forms of oppression.

RESUMEN

La irrupción del discurso de la minoría en la sociología hace estallar el discurso de la mayoría cuestionando sus explicaciones de tendencia naturalista, culturalista y psicológica. Las mujeres y los « grupos étnicos », al anunciar el carácter parcial y comprometido de su visión, favorecen la aparición de síntesis provisionales, susceptibles de dar cuenta de las formas múltiples de la opresión.

68. Voir à ce sujet Jean Pouillon, « Introduction », *l'Homme*, XVIII, n°s 3-4, 1978, pp. 7-15 et M. Godelier, « La part idéelle du réel : essais sur l'idéologique », *l'Homme*, XVIII, n°s 3-4, 1978, pp. 155-187.